



**NOTRE CODE  
D'ÉTHIQUE**

---

**BORALEX**

# CONTENU

## INTRO

- 03 NOTRE RAISON D'ÊTRE ET NOS VALEURS
- 04 MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
- 05 FAIRE RESPECTER NOTRE CODE D'ÉTHIQUE
- 06 SE CONFORMER AU CODE D'ÉTHIQUE
- 07 DÉNONCER ET SIGNALER

## ● NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS GENS

- 09 MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SÉCURITAIRE ET SAIN
- 10 FAVORISER L'INCLUSION, LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

## ● NOTRE ENGAGEMENT EN TANT QU'ENTREPRISE

- 12 ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS
- 13 PRÉVENIR LES POTS-DE-VIN ET LA CORRUPTION
- 14 FAVORISER UNE CONCURRENCE LOYALE

## ● NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS COMMUNAUTÉS ET TERRITOIRES HÔTES, AINSI QUE LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- 16 PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT
- 17 CONTRIBUER À GÉNÉRER DES RETOMBÉES SOCIALES POSITIVES

## ● NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS INVESTISSEURS

- 20 PROTÉGER NOS ACTIFS ET LES RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS
- 21 INTERDIRE LE DÉLIT D'INITIÉ
- 22 FAVORISER UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

# NOTRE RAISON D'ÊTRE ET NOS VALEURS

**La mission de Boralex consiste à fournir de l'énergie renouvelable et abordable pour tous. Nous créons de la valeur que nous partageons avec l'ensemble de nos partenaires.**

Nos valeurs sont ancrées dans notre engagement fondamental à créer de la valeur de façon socialement responsable. Elles contribuent à créer un climat de confiance et de croissance, parmi les membres de notre équipe et nos parties prenantes externes.

Pour incarner nos valeurs, nous **devons privilégier l'intégrité et le respect dans le cadre de notre travail**. Nous voulons être les meilleurs dans ce que nous faisons, et être reconnus pour nos façons de faire équitables, professionnelles et attentionnées envers nos parties prenantes et l'environnement.

**NOUS SOUHAITONS DEMEURER FIDÈLES À NOS VALEURS DANS TOUT CE QUE NOUS FAISONS.**

## ESPRIT D'ÉQUIPE

**Construire** sur les **différences** de chacun pour gagner ensemble

## RESPECT

Agir avec **considération, éthique** et **sens du devoir**

## ENTREPRENEURSHIP

Décider avec **agilité** et **courage**

## CRÉATIVITÉ

Aller plus loin en faisant preuve **d'ingéniosité**

## COMMUNICATION

Cultiver la circulation d'idées porteuses et d'un **dialogue** ouvert et durable



# MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Chères et chers collègues,

Notre environnement d'affaires est en constante évolution. Les sociétés dans lesquelles nous exerçons nos activités changent à un rythme sans précédent. Boralex, pour sa part, a connu une croissance soutenue ces dernières années et nos ambitions de développement sont très importantes. C'est pourquoi nous avons souhaité revoir notre Code d'éthique afin qu'il soit mieux adapté à cette nouvelle réalité.

En tant qu'entreprise dont la raison d'être consiste à produire des énergies renouvelables de façon durable pour les générations futures, nous avons le devoir de respecter les vivants, le patrimoine et l'environnement qui nous entoure en tout temps. Cela doit se traduire par une éthique irréprochable dans nos activités, notamment dans nos interactions avec nos parties prenantes. Ce que nous avons cherché à faire, c'est donc de vous fournir un outil d'accompagnement qui vous incitera à réfléchir au quotidien aux comportements éthiquement appropriés. Plus que jamais chez Boralex, chaque

personne jouit d'une autonomie importante dans ses fonctions. Dans ce cadre, il est essentiel de bien connaître le Code d'éthique et de l'incarner à tout instant dans nos gestes, nos paroles, nos actions et nos décisions.

L'éthique s'ancre profondément dans notre culture. C'est la base de ce que chacun et chacune d'entre nous faisons. Je vous invite donc à lire et à relire notre Code d'éthique, afin de bien vous l'approprier. Évidemment, nous vivons dans un monde incertain et en perpétuelle évolution, et il se pourrait que vous n'y trouviez pas toujours les réponses à vos questions. En cas de doute, je vous encourage donc à discuter avec un ou une collègue, ou encore avec votre gestionnaire. Et n'hésitez pas à amener le sujet de l'éthique dans vos discussions d'équipe. C'est ainsi que nous pourrons nourrir cette réflexion et approfondir cette culture d'éthique forte qui nous permettra d'assurer notre succès et notre compétitivité à long terme.

Patrick Decostre  
Président et chef de la direction



# FAIRE RESPECTER NOTRE CODE D'ÉTHIQUE

## À qui ce Code d'éthique s'adresse-t-il ?

Le Code d'éthique s'adresse à tous les membres de l'équipe de Boralex dans chaque pays où nous exerçons nos activités, c'est-à-dire le personnel régulier, temporaire et contractuel, à temps plein et à temps partiel, les dirigeants et dirigeantes et les membres du conseil d'administration.

## AGIR AVEC INTÉGRITÉ

***Il incombe à chacun d'entre nous d'agir de façon consciencieuse, éthique et transparente en tout temps.***

Notre Code d'éthique est fondé sur nos valeurs fondamentales et vise à éclairer nos choix et à guider les actions de tous les membres de notre équipe lorsque les décisions à prendre ne sont pas évidentes. Il est complété par nos politiques et procédures internes régissant la conduite des membres de notre équipe dans l'exercice de leurs fonctions, quel que soit leur niveau hiérarchique.

***Tout manquement au Code d'éthique peut entraîner des conséquences graves, autant pour vous que pour Boralex dans son ensemble.***

Bien que ce Code ne traite pas de toutes les situations ou de tous les problèmes potentiels, il vous fournit un certain nombre d'outils et identifie les personnes qui peuvent vous aider. Il incombe à chaque personne d'agir de façon honnête et de faire preuve de jugement lorsqu'il s'agit de déterminer si sa conduite est conforme au Code d'éthique et aux valeurs qu'il sous-tend. Et cela commence par le respect de l'ensemble des lois et règlements, ainsi que des politiques de l'entreprise.

**Toujours faire ce qui est juste, et encourager les autres à faire de même.**



## DIRIGER AVEC INTÉGRITÉ

En plus d'avoir une responsabilité individuelle, les personnes exerçant un rôle de gestion sont tenues de donner l'exemple par leur propre conduite, en respectant les normes les plus élevées en matière d'éthique. À ce titre, elles doivent :

- Être des modèles positifs en incarnant les valeurs de notre entreprise et en faisant la promotion de celles-ci ;
- Créer un environnement dans lequel tous les membres de l'équipe se sentent à l'aise de communiquer de façon honnête et authentique ;
- Donner les moyens à tous les membres de l'équipe de défendre ce qui est juste, et les récompenser lorsqu'ils le font ;
- Écouter et appuyer les membres de l'équipe qui demandent des conseils ou soulèvent des préoccupations au sujet de l'éthique ;
- Repérer les infractions présumées à l'éthique, puis les traiter immédiatement ou les soumettre à la personne dont elles relèvent ;
- Bannir fermement toute forme d'intimidation ou de représailles ;
- Fournir des conseils sur les différentes politiques liées au Code d'éthique.

## SE CONFORMER AU CODE D'ÉTHIQUE

**Nous devons faire ce qu'il faut — et cela requiert du courage.**

Si vous êtes dans une situation où faire le bon choix n'est pas clair, n'hésitez pas à poser des questions et à demander conseils.



### À qui vous adresser pour obtenir des conseils ?

Après avoir examiné le Code, si vous avez toujours besoin de conseils, vous pouvez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

- Votre gestionnaire ;
- Votre partenaire d'affaires des ressources humaines ;
- Un membre de la haute direction.



## ORIENTATIONS POUR LA PRISE DE DÉCISION

Alors que les directives énoncées dans ce Code d'éthique vous aideront à régler certaines situations particulières, voici quelques questions à vous poser en cas de scénario plus abstrait :

La décision que j'envisage respecte-t-elle l'ensemble des lois et règlements applicables, ainsi que les politiques de Boralex ?

La décision que j'envisage est-elle conforme aux valeurs et au Code d'éthique de Boralex ?

La décision que j'envisage améliorera-t-elle notre culture d'entreprises et appuiera-t-elle nos parties prenantes ?

Si la décision que j'envisage est rendue publique, pourrai-je l'assumer avec fierté ?

## SI VOUS AVEZ RÉPONDU « NON »

à l'une ou l'autre de ces questions, n'allez pas de l'avant avec votre décision, car elle affecte notre approche des affaires fondée sur l'intégrité et va à l'encontre de notre Code.

# DÉNONCER ET SIGNALER

## COMMENT DÉNONCER ?

Si vous êtes témoin ou que vous soupçonnez un comportement qui pourrait être contraire à l'éthique, parlez-en à :

- votre supérieur hiérarchique direct ou indirect ;
- votre partenaire d'affaires des ressources humaines ;
- la haute direction ;
- la ligne éthique ou la plateforme éthique.

### Exemples de conduites à signaler



Un fournisseur exploite ses travailleurs



Un gestionnaire tient des propos racistes envers des collaborateurs



Un collaborateur fait un délit d'initié

## PRINCIPES CONTRE LES REPRÉSAILLES

Il peut être stressant de faire un signalement. Cela dit, nous tenons à vous assurer que nous avons une approche de tolérance zéro à l'égard des représailles. Nous prenons très au sérieux toute plainte d'inconduite présumée, et nous protégeons les personnes qui l'ont faite dans le cadre de l'enquête et du traitement de l'affaire.

Toute personne qui signale un problème de bonne foi ne fera l'objet d'aucune forme de représailles, qu'il s'agisse de menaces, de harcèlement, de réduction des heures travaillées, de licenciement ou d'autres répercussions négatives.

Les représailles vont à l'encontre de nos valeurs de communication, d'esprit d'équipe et de respect. Tout acte de représailles constitue une inconduite grave qui entraînera des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

## LIGNE OU PLATEFORME ÉTHIQUE

**La ligne éthique et plateforme éthique est opérée par un tiers indépendant et est disponible 24/7.**

**Le signalement sera traité de façon confidentielle et selon la procédure de lancement d'alerte.**

Si vous le désirez, vous pouvez choisir de rester anonyme.



Signalez en cliquant ici



# NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS GENS



**Nous voulons créer un environnement dans lequel chaque personne peut s'épanouir.**

# MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SÉCURITAIRE ET SAIN

## Les membres de notre équipe sont notre plus grande force.

Nous sommes déterminés à créer un environnement de travail sécuritaire et sain, dans lequel chaque personne peut réussir. Nous sommes profondément convaincus que traiter les gens équitablement et respectueusement, en étant attentif à leurs droits, permet d'instaurer un climat de confiance, de renforcer le moral des troupes et d'intensifier la loyauté.

## Créer un environnement de travail centré sur l'humain

Nous nous soucions des membres de notre équipe, ce qui signifie que nous prenons soin de leur bien-être physique et émotionnel. Chaque personne a le droit de travailler dans un environnement sécuritaire et exempt de toute forme de discrimination, de harcèlement, d'intimidation, d'abus et d'autres comportements inappropriés.

**Nous ne tolérerons aucune conduite qui crée de la discrimination ou du harcèlement.**

## Comment pouvez-vous contribuer à maintenir un environnement positif pour toutes et tous ?

- **Exprimez-vous.** Identifiez les comportements non sécuritaires, le harcèlement et la violence lorsque vous en êtes témoin, refusez de travailler lorsque c'est dangereux et signalez toute inconduite.
- **Protégez-vous et faites de même pour vos collègues.** Veillez à demeurer au courant de toutes les politiques et procédures de santé, de sécurité et d'urgence qui s'appliquent à votre emploi et à votre lieu de travail, à être formé adéquatement et à vous y conformer.
- **Faites preuve de respect.** Traitez chaque personne autour de vous comme vous aimeriez que l'on vous traite. Le respect est le fondement de toute interaction humaine. Il s'agit d'une valeur centrale de notre façon de faire des affaires.

## Offrir un environnement exempt de drogues, d'alcool et d'autres substances

Nous avons adopté une politique de tolérance zéro quant à la consommation, la possession, la distribution et la vente de drogues, d'alcool et de toute autre substance affectant les facultés sur les lieux du travail, ainsi qu'envers l'exécution du travail sous l'influence de telles substances. Dans des circonstances exceptionnelles (fonctions officielles ou occasions spéciales organisées ou commanditées par Boralex – voir nos politiques pour plus de détails), une consommation raisonnable d'alcool peut être autorisée. Gardez cependant à l'esprit que, lorsque vous êtes en service ou de garde, vous devez toujours être apte au travail et respecter les normes de sécurité applicables à votre poste.

Le maintien d'un environnement sécuritaire signifie que vous ne devez pas vous exposer vous-même à des risques ni exposer quiconque d'autre – que ce soit en personne ou de façon virtuelle.

## Mettre en œuvre notre engagement en matière de santé et sécurité

La santé et la sécurité de nos gens sont des priorités absolues en tout temps. Ce faisant, nous nous assurons d'offrir un environnement de travail sécuritaire aux membres de notre équipe, à nos fournisseurs à et à nos visiteurs. Pour y arriver, nous veillons à :

- Intégrer la santé et sécurité au travail dans nos processus de gestion et de prise de décisions, et à améliorer constamment notre système de gestion de la sécurité ;

- Former tous les membres de notre équipe en matière de santé et sécurité au travail ;
- Prendre des mesures pour corriger les conditions dangereuses ou aviser les personnes pouvant le faire ;
- Signaler tous les accidents, les quasi-accidents, les blessures et les maladies liés au travail ;
- Respecter l'ensemble des lois et des règlements applicables en matière de santé et sécurité au travail.



### Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre gestionnaire ;
- Votre partenaire d'affaires des ressources humaines ;
- Le ou la vice-président(-e) des ressources humaines et l'équipe santé et sécurité de votre unité d'affaires.



### Politiques

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les documents suivants :

- [Notre engagement en matière de santé et sécurité](#) ;
- [Politique sur la prévention de l'intimidation, du harcèlement et de la violence en milieu de travail \(Amérique du Nord\)](#) ;
- [Workplace Bullying, Harassment and Violence Policy \(Royaume-Uni\)](#) ;
- [Politique sur les drogues, l'alcool et les autres substances affectant les facultés \(Amérique du Nord\)](#) ;
- [Règlement intérieur \(France\)](#) ;
- [Règles d'or en santé et sécurité](#).

# FAVORISER L'INCLUSION, LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Nous sommes déterminés à créer un environnement dans lequel chaque personne peut se sentir à l'aise d'être elle-même. Pour ce faire, nous facilitons l'inclusion, valorisons la diversité et optimisons l'égalité des chances.

## Que signifient l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances pour nous ?

Chez Boralex, nous appuyons activement l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances parmi les membres de notre équipe.

Ce sont nos perspectives, nos feuilles de route et nos expériences variées qui nous permettent d'être plus créatifs dans tout ce que nous faisons, d'optimiser l'esprit d'équipe, de stimuler l'innovation et de contribuer à la performance de notre entreprise dans son ensemble.

Sur la base d'un ensemble de critères objectifs, comme les compétences, l'expérience et les qualifications professionnelles, **nous nous engageons à respecter l'égalité des chances, entre autres dans les domaines suivants :**

- Le recrutement;
- La formation;
- La rémunération;
- Les affectations;
- Le développement de carrière.



## Comment devriez-vous appliquer ces principes ?

Il est essentiel d'accepter et de célébrer les différences au sein de notre entreprise. Concrètement, cela signifie qu'il faut traiter chaque personne avec respect, et veiller à ne pas faire preuve de discrimination envers quiconque, pour quelque raison que ce soit.

## Donner vie à nos principes

Nous nous efforçons de sensibiliser les membres de notre équipe aux réalités des groupes particuliers propres à chaque région où nous exerçons nos activités, et de contribuer de façon significative à la justice pour les collectivités défavorisées, dans le but ultime de créer un environnement plus équitable pour chaque personne.

Afin de soutenir cet engagement, nous avons mis en place différentes initiatives, dont la Charte de la diversité et la publication de l'Indice d'égalité de genre en France, ainsi que les programmes de formation et de sensibilisation conçus pour améliorer constamment nos relations et nos interactions avec les communautés autochtones en Amérique du Nord.

**Si vous êtes témoin ou victime de discrimination, n'hésitez pas à signaler la situation.**

**Chaque personne a le droit de sentir qu'elle a sa place et qu'elle est acceptée.**



## Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre gestionnaire;
- La personne responsable des questions de harcèlement, le cas échéant;
- Votre partenaire d'affaires des ressources humaines;
- Le directeur ou la directrice, Gestion et développement des talents.



## Politiques

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les documents suivants :

- [Politique sur la prévention de l'intimidation, du harcèlement et de la violence en milieu de travail \(Amérique du Nord\)](#);
- [Workplace Bullying, Harassment and Violence Policy \(Royaume-Uni\)](#);
- [Règlement intérieur \(France\)](#).

# NOTRE ENGAGEMENT EN TANT QU'ENTREPRISE



**Nous favorisons la confiance  
grâce à des pratiques éthiques.**

# DÉCLARER ET GÉRER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

## Agir avec intégrité au quotidien et dans chaque situation représente toujours le meilleur choix.

Les relations et les intérêts personnels font partie de la vie de chaque personne. Cependant, s'il y a une quelconque interférence entre vos propres intérêts et ceux de Boralex (même en apparence), cela pourrait avoir une incidence négative sur les relations que nous avons nouées avec nos parties prenantes, et la confiance que nous avons gagnée auprès de celles-ci.

### Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?

Un **conflit d'intérêts** est une situation dans laquelle l'intérêt perçu ou réel d'une personne entrave sa capacité à exercer un jugement objectif au nom de l'entreprise.

Il vous incombe d'agir de façon éthique et en exerçant votre sens du devoir, et de vous assurer de comprendre et d'éviter les situations qui pourraient engendrer des conflits d'intérêts, notamment :

- Permettre à un membre de votre famille de recevoir un avantage personnel inacceptable dans le cadre de vos fonctions au sein de Boralex;
- Superviser un proche (membre de la famille, ami ou amie, conjoint ou conjointe);
- Utiliser les renseignements obtenus dans le cadre de vos fonctions à des fins personnelles;
- Laisser des engagements ou des responsabilités externes miner votre loyauté ainsi que le temps, l'énergie et le talent que vous consacrez à vos fonctions, ou encore avoir un emploi supplémentaire en dehors de chez Boralex, qui a un impact ou qui interfère avec vos responsabilités chez Boralex (par exemple un second emploi chez un client, un fournisseur ou un concurrent de Boralex).

### Soyez proactif

**La communication est essentielle.** En cas de doute, posez la question à votre gestionnaire et divulguez le conflit d'intérêts potentiel. En signalant un conflit d'intérêts, vous nous donnez la chance de prendre les mesures appropriées pour corriger la situation.

### Qu'en est-il des cadeaux, invitations et autres avantages ?

Dans le cadre de vos interactions professionnelles, vous pourriez être appelés à recevoir ou à offrir des cadeaux. Aucun cadeau, même de valeur nominale, ne doit être donné ou reçu pour obtenir des faveurs ou un traitement préférentiel. Toute décision relative aux cadeaux liés aux affaires doit être prise de façon objective.

Offrir ou recevoir des cadeaux, même symboliques, peut être considéré comme illégal et contraire à l'éthique.

Il est **interdit d'accepter ou d'offrir directement ou indirectement des cadeaux, des invitations ou d'autres avantages non conformes aux lois applicables et aux politiques de Boralex.**

Les cadeaux, invitations et avantages doivent notamment être :

- D'une valeur modeste;
- Appropriés dans le cadre de la relation d'affaires;
- Donnés ou reçus sans objectif d'obtenir un avantage indu;
- Sans apparence d'irrégularité;
- Pas en argent ou équivalents (ex: carte-cadeau);
- Non fréquents.

Il est également interdit de donner ou recevoir des cadeaux, invitations ou avantages de quelque nature que soit pendant les périodes d'appels d'offres.

### Activités et engagement politiques

Nous respectons le droit de tous les membres de notre équipe à s'engager dans des activités politiques. Cependant, le cas échéant, il importe de vous assurer de le faire à vos propres frais, de ne pas utiliser le temps ou les ressources de l'entreprise et de ne pas laisser entendre que vous représentez Boralex.



#### Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre gestionnaire;
- Le ou la vice-président(-e), Affaires juridiques de votre unité d'affaires;
- Le ou la premier(-ère) vice-président(-e) et chef(-fe) des affaires juridiques;
- Le ou la vice-président(-e), Affaires publiques et communications (Amérique du Nord);
- Le ou la responsable des affaires publiques (Europe);
- Le ou la vice-président(-e) principal(-e), Affaires publiques et communications corporatives.



#### Politique

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le document suivant :

- [Politique anti-pots-de-vin et anti-corruption.](#)

# PRÉVENIR LES POTS-DE-VIN ET LA CORRUPTION

Nous menons nos activités avec transparence et intégrité, et dans le respect complet des lois applicables contre les pots-de-vin et la corruption.

Nous nous engageons à exercer nos activités de façon honnête et dans le respect des principes de la concurrence loyale.

## Qu'est-ce qu'un pot-de-vin et que peut-on considérer comme de la corruption?

Un **pot-de-vin** est une chose de valeur (de l'argent, un prêt, une récompense ou un avantage) offerte, promise, donnée ou reçue par toute personne, de façon directe ou indirecte, en contrepartie :

- D'une action ou d'une omission d'action dans l'exercice de ses fonctions;
- D'une influence sur une décision;
- D'un avantage indu ou déloyal au profit de l'entreprise ou de toute autre partie.

La **corruption** est un abus de pouvoir pour ses intérêts personnels.

## À quoi ressemblent les pots-de-vin et la corruption?

Les pots-de-vin et la corruption peuvent prendre diverses formes, dont certaines ne sont pas faciles à identifier. Il peut s'agir de paiements en espèces, de ristournes, de commissions déguisées, de cadeaux ou d'avantages liés à l'emploi en échange d'une action. Voici quelques exemples :

- Payer les membres de l'équipe de l'approvisionnement pour influencer leur décision pendant le processus de sélection d'un fournisseur;
- Donner un cadeau à un fonctionnaire ou à une personne d'un organisme parapublic pour obtenir un permis;
- Payer à des agents et des intermédiaires des honoraires et des commissions qui vont au-delà de ce qui est considéré comme la norme dans l'industrie, dans le but de modifier des décisions d'affaires ou des tâches.

**N'oubliez pas que** toutes les formes de pots-de-vin et de corruption sont interdites. En cas de doute au sujet d'une situation donnée, veuillez demander conseil.

## Comment cela affecte-t-il les interactions avec les gouvernements?

Les relations avec les fonctionnaires et les personnes des organismes parapublics font l'objet d'une sensibilité et d'une surveillance accrues. **Veillez à réfléchir à la façon dont vos actions peuvent être perçues.** N'oubliez pas que tout cadeau ou billet de divertissement offert à ces personnes (même par le biais d'un tiers) doivent être d'une valeur inférieure à ce que la juridiction concernée autorise, et d'une valeur modeste en toutes circonstances. En outre, rappelez-vous que certaines activités pourraient devoir être déclarées, puisqu'elles pourraient être considérées comme du lobbying.



## Nos relations professionnelles reflètent nos valeurs de respect et de communication.



### Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre gestionnaire;
- Le ou la vice-président(-e), Affaires juridiques de votre unité d'affaires;
- Le ou la vice-président(-e), Affaires publiques et communications (Amérique du Nord);
- Le ou la responsable des affaires publiques (Europe);
- Le ou la vice-président(-e) principal(-e), Affaires publiques et communications corporatives.



### Politique

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le document suivant :

- [Politique anti-pots-de-vin et anticorruption.](#)

## FAVORISER UNE CONCURRENCE LOYALE

L'équité est notre façon de faire des affaires. Nous croyons que les principes d'une concurrence loyale créent des conditions favorables pour le travail que nous faisons, ainsi que pour les parties prenantes que nous servons. Cela nous permet d'instaurer la confiance au sein de notre industrie et de nous pousser à élaborer des solutions créatives qui nous permettent de continuer à réussir dans le marché.

### Qu'est-ce qu'une concurrence loyale ?

Une concurrence loyale consiste à adopter des pratiques d'affaires qui favorisent une concurrence libre et ouverte, tout en limitant les activités susceptibles de tirer profit des positions du marché, de fausser le marché ou de créer un avantage injuste.

**Nous respectons les lois antitrust et sur la concurrence** dans toutes les régions où nous exerçons nos activités.



### Nous croyons en un marché libre et concurrentiel.

Nous nous abstenons de conclure des contrats et des ententes qui auraient pour effet de limiter ou de restreindre la concurrence, notamment en fixant des prix ou en truquant les offres.

Il importe que tous les membres de l'équipe évitent de s'entendre ou de prendre des dispositions pour :

- Fixer, maintenir, augmenter ou contrôler le prix d'un produit ou d'un service ;
- Attribuer des ventes, des territoires, des clients ou des marchés pour la production ou la fourniture d'un produit ou d'un service ;
- Fixer, maintenir, contrôler, empêcher, réduire ou éliminer la production ou la fourniture d'un produit ou d'un service.

**Nous continuons d'instaurer et de renforcer la confiance grâce à notre engagement à faire preuve d'équité.**



### Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre gestionnaire ;
- Le ou la vice-président(-e), Affaires juridiques de votre unité d'affaires ;
- Le ou la premier(-ère) vice-président(-e) et chef(-fe) des affaires juridiques.



### Politiques

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les documents suivants :

- [Politique sur la concurrence](#) ;
- [Règlement intérieur \(France\)](#).

# NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS COMMUNAUTÉS ET TERRITOIRES HÔTES, AINSI QUE LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Nous avons la responsabilité de produire de l'énergie renouvelable de façon durable pour les générations futures.



# PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

## Notre priorité consiste à produire de l'énergie renouvelable de façon durable.

Nous nous efforçons de produire de l'énergie renouvelable en développant et en exploitant des installations de grande qualité, qui respectent l'environnement et les intérêts de nos communautés et territoires hôtes.

Nous prenons cet engagement très au sérieux, dans chaque décision que nous prenons.

## Produire de l'énergie renouvelable de façon réfléchie et responsable

Nous savons que notre responsabilité sociétale d'entreprise ne concerne pas uniquement ce que nous faisons, mais aussi la façon dont nous le faisons. En plus de contribuer à la décarbonation de l'économie mondiale, nous sommes fermement résolus à protéger l'environnement, et ce, pour les générations actuelles et futures.

## Nous nous engageons à :

- **Respecter toutes les lois et tous les règlements applicables** ;
- Faire notre part pour **protéger l'environnement** en adoptant des objectifs et des cibles conformes à nos engagements en matière de responsabilité sociétale d'entreprise ;
- **Utiliser les ressources de façon responsable, éthique et durable**, en respectant la capacité d'adaptation des écosystèmes naturels ;
- Prendre des mesures concrètes pour **préserver la biodiversité**, notamment en protégeant les espèces menacées à chaque étape de nos projets et dans chaque action que nous entreprenons en tant qu'entreprise ;
- **Favoriser un dialogue ouvert** avec les communautés et territoires où nous exerçons nos activités, écouter leurs préoccupations et les prendre en compte dans nos mesures environnementales ;
- **Agir de façon transparente** en mettant notre mission environnementale à la disposition du public et en divulguant la performance environnementale de Boralex par le biais d'un rapport sur la responsabilité sociétale d'entreprise ;
- **Mettre en œuvre nos engagements environnementaux sur le terrain**, une responsabilité pour laquelle notre personnel technique joue un rôle clé au quotidien.

## Ce que vous pouvez faire pour appuyer nos efforts

Chaque membre de notre équipe a un rôle à jouer pour nous aider à protéger l'environnement et innover en permanence. Un dialogue ouvert au sujet de notre responsabilité sociétale d'entreprise doit se faire de façon continue, et le courage d'agir est essentiel.

## Exemples de participation :

- Échanger des idées et encourager les discussions à l'interne pour promouvoir l'innovation et l'amélioration continue de nos pratiques ;
- Appuyer des initiatives de recherche, de développement et d'amélioration continue dans les domaines du développement durable et de la protection de l'environnement ;
- Tenir compte des répercussions potentielles sur l'environnement de chacune de vos décisions, et vous exprimer si vous voyez une occasion d'améliorer les façons de faire ;
- Coopérer avec les communautés et territoires, les gouvernements, les associations environnementales et les fondations pour établir des partenariats dans le domaine de la gestion de l'environnement et de la responsabilité des entreprises ;
- Vous assurer que vos actions respectent l'ensemble des lois, règlements, permis et licences en matière d'environnement, de même que les politiques de l'entreprise à cet égard.



**Si vous soupçonnez une violation de nos politiques environnementales, veuillez la dénoncer. C'est grâce à nos efforts conjugués et à notre vigilance que nous pouvons changer les choses.**



### Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre gestionnaire ;
- Le directeur ou la directrice du service de gestion des actifs (Amérique du Nord) ;
- La personne responsable de l'environnement au niveau exploitation (Europe) ;
- La personne responsable du pôle d'expertise (Europe).



### Politiques

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les documents suivants :

- [Notre mission environnementale](#) ;
- [Charte d'approvisionnement responsable](#).

## CONTRIBUER À GÉNÉRER DES RETOMBÉES SOCIALES POSITIVES

Nous nous efforçons de générer des retombées sociales positives dans nos communautés et territoires hôtes.

Nous voulons contribuer au bien-être des communautés et territoires où nous sommes présents. Pour nous, il s'agit d'une question de respect qui s'inscrit dans nos valeurs.

### Nos communautés et territoires hôtes sont importants

Nous accordons une grande importance aux communautés et territoires qui nous accueillent dans l'exercice de nos activités, et nous nous comportons comme des membres à part entière de celles-ci.



### Nos efforts sont concentrés sur :

- **Le dynamisme, la vitalité économique et le marché du travail** de nos communautés et territoires hôtes ;
- **La collaboration** pour cerner les occasions de partenariat et en tirer parti ;
- **L'éducation**, en soutenant la prochaine génération et les initiatives prometteuses, comme celles qui favorisent l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances ;
- **La protection de l'environnement**, en particulier les initiatives qui appuient la transition énergétique ;
- **Le dialogue et la coopération** avec les parties prenantes locales, dès le début du développement d'un nouveau projet et de façon régulière pendant les phases de construction et d'exploitation ;
- Les activités de **communication et de mobilisation** continues, de façon à demeurer au fait des priorités et des préoccupations locales.

### S'impliquer dans les communautés et territoires hôtes

L'implication dans les communautés et territoires hôtes est une responsabilité partagée, qui se traduit par du bénévolat ou la participation à l'une de nos nombreuses initiatives pour générer des retombées positives, notamment :

- **Établir des partenariats avec des organisations locales, des communautés autochtones et des municipalités** afin de créer conjointement des projets d'impact ;
- **Financer des activités et des événements locaux** pour mobiliser les communautés et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités ;
- **Encourager les membres de notre équipe à faire du bénévolat dans nos communautés et territoires hôtes**, afin de redonner d'une façon qui compte pour eux.

**N'oubliez pas** que vous devez toujours demander conseil et obtenir une autorisation avant d'utiliser les ressources de Boralex lorsque vous agissez à titre de représentant de l'entreprise lors d'activités de bénévolat ou pour des dons au nom de celle-ci.

### Consulter et mobiliser les communautés et territoires

Peu importe le type de projet et l'endroit où il est situé, notre philosophie demeure la même : **nous sommes des invités à notre arrivée et nous devenons ensuite des voisins.**

**Le dialogue ouvert et le respect sont essentiels pour assurer des partenariats durables et instaurer la confiance.** Il importe de consulter les communautés et territoires bien avant le début du développement d'un projet, et ensuite d'écouter, de demeurer ouverts aux commentaires et suggestions, et enfin de répondre aux préoccupations et aux besoins.



### Respecter les droits de la personne

Chez Boralex, nous sommes de fervents défenseurs des droits de la personne, tant au sein de notre entreprise qu'à l'extérieur. Nous adhérons aux Principes de l'Équateur et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, et nous sommes déterminés à travailler avec des parties prenantes qui partagent ces valeurs.

Nous adoptons une politique de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage, de la traite de personnes, ainsi que du travail non déclaré, involontaire, forcé et des enfants. Nous exigeons que les membres de notre équipe, nos fournisseurs et nos partenaires protègent les droits fondamentaux et la dignité, favorisent des conditions de travail sécuritaires et respectent toutes les normes du travail applicables. Nous sommes déterminés à travailler directement avec les membres de notre équipe et nos partenaires pour régler collectivement ces enjeux, notamment par la formation et la collaboration avec les parties prenantes, les associations et les groupes d'intérêts clés.



#### Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre gestionnaire ;
- Le ou la chef(-fe) d'équipe, Environnement et relations avec le milieu ;
- La personne responsable de l'environnement au niveau exploitation (Europe) ;
- La personne responsable du pôle d'expertise (Europe).



#### Politiques

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les documents suivants :

- [Charte d'approvisionnement responsable](#) ;
- [Politique sur les dons et commandites](#).

# NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS INVESTISSEURS



**Protéger notre entreprise  
et nos actifs à long terme.**

# PROTÉGER NOS ACTIFS ET LES RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

**Nous accordons une grande importance à la confidentialité de nos renseignements et à la protection des actifs de notre entreprise.**

La protection des actifs de notre entreprise et des renseignements qui nous sont confiés est une priorité clé. Nous pouvons ainsi contribuer au soutien de la croissance de Boralex et nous assurer que les renseignements privés demeurent confidentiels.

Nous traitons les actifs (corporel : par exemple l'équipement, les fournitures et incorporels : par exemple les droits relatifs à l'eau, les inventions) avec soin et respect.

La cybersécurité est un élément fondamental de notre engagement en faveur de pratiques commerciales éthiques et vise à protéger nos actifs informationnels. Cela fait partie de notre culture éthique et permet de soutenir nos objectifs commerciaux et protéger les intérêts de nos parties prenantes.

## Comment pouvez-vous contribuer à protéger nos actifs ?

**Ne divulguez pas ce que vous savez.** Éviter de discuter ouvertement de renseignements confidentiels en public. Ne parlez pas et ne transmettez pas de renseignements à toute personne qui n'a pas un besoin professionnel de les connaître.

**Protégez adéquatement les données.** Afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des informations, pensez notamment à :

- Ne pas partager vos mots de passe, verrouillez vos écrans lorsque vous vous absentez, n'utilisez les biens protégés de Boralex que dans le cadre d'activités professionnelles, limitez l'usage personnel des équipements et de l'accès internet et ne pas stocker d'information de Boralex sur des plateformes ou appareils personnels.

## • Respecter la confidentialité des renseignements personnels

Nous considérons les renseignements personnels comme confidentiels et nous nous engageons à les traiter avec soin. Pour ce faire, nous respectons l'ensemble des lois et règlements applicables ainsi que nos politiques internes lors de la collecte, du stockage, de l'utilisation et de la divulgation de ce type de renseignements.

Les **renseignements personnels** désignent toute information touchant une personne identifiable.

### Exemples de renseignements personnels :

- Données permettant d'identifier une personne, telles que son nom, adresse ou numéro de téléphone ;
- Informations financières ou liées à la rémunération ;
- Renseignements médicaux ou sur l'état de santé.

Si vous soupçonnez que des renseignements personnels ou un actif de l'entreprise ont été compromis ou utilisés d'une manière qui contrevient à nos politiques, signalez-le immédiatement à l'équipe du ou de la chef(-fe) de la sécurité de l'information. Toute tentative d'incident de cybersécurité doit être signalée immédiatement au Helpdesk.

[helpdesk@boralex.com](mailto:helpdesk@boralex.com)



### Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre superviseur ;
- Le ou la chef(-fe) de la sécurité de l'information ;
- [ciso@boralex.com](mailto:ciso@boralex.com) / [cybersecurite@boralex.com](mailto:cybersecurite@boralex.com) / [privacy@boralex.com](mailto:privacy@boralex.com) / [vieprivee@boralex.com](mailto:vieprivee@boralex.com)



### Politiques

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les documents suivants :

- [Politique de cybersécurité des utilisateurs, qui appartient au Cadre de cybersécurité de Boralex.](#)

# INTERDIRE LE DÉLIT D'INITIÉ

Dans l'exercice de vos fonctions, vous pourriez avoir accès à des renseignements privilégiés ou confidentiels. En tant que société cotée en bourse, Boralex est assujettie à des exigences réglementaires strictes. Pour respecter nos valeurs et nos normes d'éthique, il est essentiel de ne pas utiliser ces informations à la bourse ni de les partager avec quiconque n'en aurait pas un besoin professionnel légitime.

## Qu'est-ce que le délit d'initié?

Le **délit d'initié** se traduit par l'achat, la vente ou la réaffectation des titres d'une entreprise par des personnes qui ont accès à de l'information non publique importante sur celle-ci. En d'autres termes, il s'agit d'utiliser indûment des renseignements confidentiels sur l'entreprise à son propre avantage. **Le délit d'initié est un acte illégal et punissable par la loi, qui va à l'encontre de nos valeurs et qui nuit à notre réputation.**

## Qu'est-ce qu'une information importante?

Une information importante non publique réfère à des renseignements qui, s'ils sont connus, sont susceptibles d'exercer une influence importante sur le prix des actions d'une entreprise.

### Voici quelques exemples d'information importante non publique à laquelle vous pourriez avoir accès chez Boralex :

- Des résultats financiers non publiés (annuels et trimestriels);
- Des acquisitions ou des cessions majeures;
- Des contrats importants conclus ou résiliés;
- D'importants projets d'investissement;
- Des offres publiques d'achat ou d'autres situations de changement de contrôle;
- Un changement potentiel à la haute direction.



### Comment pouvez-vous éviter le délit d'initié?

Peu importe la façon dont vous avez obtenu l'information importante, que ce soit par un accès à des documents privilégiés ou par le biais d'une conversation que vous avez entendue, il est essentiel que vous ne l'utilisiez pas.

#### Pour éviter le délit d'initié, il importe de :

- **Partager l'information uniquement avec les personnes qui ont besoin de la connaître.** Vous pouvez protéger l'information non publique en la partageant uniquement avec vos collègues qui en ont un besoin professionnel légitime. Ne communiquez jamais cette information à des amis, à des membres de votre famille ou à toute autre personne, de façon délibérée ou non.
- **Maîtrisez les règles.** Tenez-vous au courant des restrictions qui s'appliquent à votre poste en matière de négociation de titres.
- **En cas de doute, posez des questions.** Demandez conseil aux membres de l'équipe des affaires juridiques de Boralex.

**Nous jouons toujours franc jeu, y compris dans nos propres activités boursières.**

#### Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre gestionnaire;
- Le ou la secrétaire de l'entreprise;
- Le ou la premier(-ère) vice-président(-e) et chef(-fe) des affaires juridiques.

#### Politique

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le document suivant :

- [Politique sur les opérations d'initiés.](#)

# FAVORISER UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

**Nous nous efforçons d'instaurer la confiance grâce à une communication réfléchie et ouverte.**

La communication est l'un de nos principes directeurs et est essentielle à chaque sphère de notre entreprise. Le fait d'entretenir une communication transparente avec nos investisseurs, nos partenaires, les communautés et le grand public nous permet de maintenir notre façon intègre de faire des affaires et de demeurer fidèles à la marque et aux valeurs de Boralex.

## Tenir des registres exacts et produire des rapports financiers précis

La tenue de registres exacts et la production de rapports financiers précis sont des façons de communiquer efficacement et d'instaurer la confiance auprès de nos investisseurs, de nos partenaires et du grand public.

**Nos registres commerciaux** fournissent des renseignements essentiels à nos investisseurs, à la direction et à d'autres personnes qui comptent sur ces renseignements financiers pour prendre des décisions éclairées. Cela comprend les **questions liées à la comptabilité et à la vérification, ainsi que les documents et registres comptables.**

En tant que société cotée en bourse, Boralex est tenue de respecter des normes réglementaires strictes. Pour assurer la conformité, il importe que nous tenions à jour et conservions des registres commerciaux exacts, véridiques et complets, et que nous les divulguions en temps opportun. Les procédures internes doivent être suivies à la lettre pour s'assurer que les renseignements contenus dans les rapports d'activité, les dossiers financiers et les documents publics sont exacts et à jour.

**Il est inacceptable de créer, de modifier ou de détruire des registres pour d'autres raisons qu'un motif d'affaires légitime.**

**Faites preuve de diligence dans la prévention de la fraude et de la malhonnêteté, et avisez immédiatement votre gestionnaire ou la haute direction si vous êtes au courant d'une telle activité.**

## Qu'en est-il de la communication sur les médias sociaux ?

**Maintenir une présence respectueuse, sécuritaire et attentive sur les médias sociaux.**

En tant que membre de l'équipe de Boralex, vous avez un point de vue qui mérite d'être entendu. Or, les médias sociaux sont des canaux attrayants pour partager vos réflexions. Cependant, il importe que vous portiez attention à vos communications et à votre présence sur de telles plateformes.

### Quand vous vous exprimez sur les médias sociaux :

- **Respectez nos valeurs, notre Code d'éthique et nos politiques.** Les remarques discriminatoires, le harcèlement, les menaces de violence ou tout autre comportement inapproprié ou illégal qui pourrait nuire à la réputation de Boralex ne seront pas tolérés et pourraient entraîner des mesures disciplinaires;
- **Évitez de parler au nom de Boralex ou de donner l'impression que vos commentaires représentent le point de vue de l'entreprise, à moins d'être une personne explicitement désignée comme porte-parole de Boralex.**

Si vous êtes ciblé de façon négative en lien avec Boralex, ou si vous voyez une publication ou un commentaire préjudiciable au sujet de l'entreprise, veuillez aviser l'équipe des **affaires publiques et communications. Ne répondez pas directement à ces publications ou commentaires.**



### Personnes-ressources

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler une préoccupation, veuillez communiquer avec :

- Votre gestionnaire;
- Le directeur ou la directrice des communications externes;
- Le ou la vice-président(-e), Affaires publiques et communications (Amérique du Nord);
- La personne responsable des communications (Europe)



### Politiques

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les documents suivants :

- [Politique de communication de l'information;](#)
- [Code de conduite sur les médias sociaux.](#)



**BORALEX**